

✓  
deutsche  
forschungsgemeinschaft

probleme der edition  
mittel- und  
neulateinischer texte

A9  
488

Kolloquium  
der Deutschen Forschungsgemeinschaft  
Bonn  
26.-28. Februar 1973

Herausgegeben von  
Ludwig Hödl und  
Dieter Wuttke



HARALD BOLDT VERLAG KG  
BOPPARD 1978

Die skizzierte Editionsweise, die im Detail auszuarbeiten und praktisch zu erproben wäre, darf die Bezeichnung ›historisch-kritisch‹ für sich beanspruchen. Sie ist ›historisch‹, indem sie einen in vorliegender Gestalt verbreiteten und gelesenen Text bietet und diesen, durch die Lesartenapparate und die Überlieferungsgeschichte, in ihrer Gesamtrezeption vorstellt. Sie ist ›kritisch‹, indem sie zugleich den Bezug zum Autortext, so weit er sich fassen läßt, klarlegt.

a 147406

NOTES ET OBSERVATIONS AU SUJET DES ÉDITIONS  
DE TEXTES MÉDIÉVAUX

MARIE THÉRÈSE D'ALVERNY

Ce n'est pas sans quelque appréhension que nous avons accepté l'invitation instante du professeur HÖDL. Nous avons commencé, à l'occasion des congrès de philosophie médiévale à réunir les éditeurs de textes pour essayer de coordonner nos efforts et arriver à indiquer des normes souhaitables; il s'est agi surtout du mode de présentation des éditions et de l'établissement des indices, et la question fondamentale, c'est à dire les bases de l'établissement du texte n'a guère été discutée.

Sur ce point, nous n'avons pas la prétention de donner des conseils à d'autres, sans doute plus compétents que nous. Nous nous contenterons de vous soumettre quelques réflexions tirées de l'expérience, et à exposer le cas particulier des éditions de textes des traductions gréco-latines et arabolatines, à propos de quelques publications récentes ou en cours d'exécution. Tous les éditeurs s'accordent pour admettre que le but ultime de leurs efforts est de faire connaître un ouvrage sous une forme aussi proche que possible de l'original. Il faut donc s'efforcer de remonter à un archétype, et d'établir un schéma de la tradition manuscrite. Telles sont du moins les normes officielles, mais leur application n'est pas sans soulever de sérieuses difficultés, et les sceptiques peuvent se demander jusqu'à quel point l'ambition de reconstituer un archétype est justifiée ou illusoire. Les normes des éditions critiques ont en effet d'abord été établies par des philologues, et pour les textes des auteurs classiques. En ce cas, il n'y a pas d'espoir de faire mieux que de remonter jusqu'aux textes revus et corrigés au V<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup> siècle (en laissant de côté la découverte fortuite de quelques graffiti ou fragments de papyrus).

D'autre part, on peut admettre que les copistes s'efforcent en principe de reproduire fidèlement les textes des auteurs anciens; il en va de même – toujours en principe – des textes sacrés. Néanmoins tant pour les uns que pour les autres, il est bon de se reporter aux instructions données par Cassiodore dans les *Institutiones* au sujet des corrections qu'il convient d'apporter à un texte apparemment corrompu – ceci pour les textes sacrés; et, pour les auteurs classiques de lire la correspondance de Loup de Ferrières à la recherche d'un second exemplaire pour corriger et compléter une copie défectueuse; l'on peut soupçonner que certains des beaux ma-

nuscripts carolingiens sont des essais d'éditions critiques conformes aux ressources et aux goûts de leur ordonnateur, plutôt que l'image fidèle d'un modèle »non contaminé.

Vis à vis d'auteurs considérés comme »modernes«, l'attitude du scribe médiéval est plus libre. Il convient du reste de distinguer les catégories de scribes, selon l'époque et le milieu. Le scribe du Haut Moyen Age, exécutant sa copie dans un scriptorium monastique est le plus souvent un homme consciencieux (ou une femme, pour ne pas oublier les nonnes dont notre ami B. BISCHOFF a mis en valeur des travaux)<sup>1</sup>. Son oeuvre est généralement revue et corrigée par le chef du scriptorium. Il peut cependant pécher par ignorance, ou par excès de zèle. Car son point de vue est différent du nôtre; il ne pense pas, dans une vision prophétique, à l'érudit du XX<sup>e</sup> siècle, mais à ses frères qui ont besoin de bonnes lectures pour le chapitre ou le réfectoire. Nous laisserons de côté ce saint homme, qui se borne à demander les prières des lecteurs, et les récompenses célestes: *Dentur pro penna scriptori caelica regna*, pour examiner ses successeurs qui réclament plus fréquemment du vin de Falerne et même une *pulchra puella* à la fin de leur labeur.

C'est à partir du XII<sup>e</sup> siècle, et surtout du XIII<sup>e</sup>, au moment où les copies de livres sont exécutées en grand nombre, par ou pour des »scholares«, puis dans les centres universitaires, soit par des professionnels, soit par des étudiants, que la situation devient complexe et que les difficultés se multiplient. Il est nécessaire que l'éditeur ait une certaine expérience de la codicologie (Handschriftenkunde) ainsi que des moeurs et coutumes des différentes catégories de scribes. Le point de vue du demandeur doit aussi être envisagé. Le clerc veut un texte utilisable, et l'amateur veut un beau livre. L'un et l'autre ont des inconvénients du point de vue qui nous intéresse, c'est à dire de la fidélité au modèle. Le clerc, soit qu'il copie lui même, soit qu'il corrige son exemplaire, émende parfois le texte à son gré, et n'accorde que peu d'intérêt aux détails; il écrit indifféremment *ergo* ou *igitur*, et ou *atque*; il inverse fréquemment les termes. Le calligraphe professionnel ne comprend souvent pas ce qu'il transcrit; si le modèle présente une abréviation qui l'embarrasse, il écrit n'importe quel mot de longueur approximative; la suite du discours lui échappant, il saute facilement des passages. Nous avons appris à nous méfier des beaux manuscrits calligraphiés et richement enluminés.

<sup>1</sup> B. BISCHOFF: Die Kölner Nonnenhandschriften und das Skriptorium von Chelles, in: DERS.: Mittelalterliche Studien. Ausgewählte Aufsätze zur Schriftkunde und Literaturgeschichte, Bd. 1, Stuttgart 1966, S. 16-34.

L'étudiant qui gagne sa vie en copiant Aristote ou les maîtres contemporains n'est pas illettré, mais comme il est payé en fonction du travail réalisé, il est pressé d'accomplir sa tâche, et le résultat s'en ressent.

La tâche de l'éditeur de textes médiévaux, surtout à partir des ouvrages du XII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle commence une production abondante et variée, consiste à examiner d'abord de près les témoins dont il dispose, à essayer de repérer de quel milieu ils sortent, et même à interroger les scribes individuels pour voir quel degré de confiance il convient de leur accorder. L'étude historique des circonstances et des conditions de composition de l'ouvrage est également importante, mais ces deux aspects de l'enquête s'éclairent mutuellement. C'est en étudiant la tradition manuscrite de l'*Ars praedicandi* et des *Regulae theologiae* d'Alain de Lille que j'ai pu me rendre compte que ces ouvrages avaient été composés en deux étapes, ce que corroborait l'examen de leur constitution interne<sup>2</sup>.

Une telle enquête est difficile à mener, mais elle nous paraît un préambule indispensable à toute édition sérieuse. Il s'agit, non pas tant de remonter à un archétype hypothétique que de repérer le témoin le plus voisin de la source, c'est à dire l'auteur ou le traducteur envisagé. Ce n'est pas toujours possible, et en bien des cas, il faut se résigner à des approximations. Néanmoins, il ne faut pas se résigner trop vite. Car il arrive qu'un hasardeux ait conservé un autographe, un manuscrit revu par l'auteur, ou un exemplaire original. Cette bonne fortune nous est arrivée pour la collection de traductions exécutée sur les ordres de Pierre le Vénérable en 1142-1143<sup>3</sup>, et peut-être cette chance nous a-t-elle rendu trop optimiste au sujet de la possibilité de découvrir un témoin privilégié. L'un de mes collègues a dit un jour en plaisantant que l'idéal des anciens élèves de l'Ecole des Chartes était l'édition diplomatique d'un manuscrit bien choisi. Nous n'allons pas aussi loin, mais nous pensons que l'examen attentif des manuscrits qui subsistent d'un texte donné s'impose (tout au moins de tous ceux qui sont d'une époque proche de celle de l'auteur) car il permet d'apprendre beaucoup sur l'histoire de la transmission, même si l'on doit rejeter dans les ténèbres la majeure partie d'entre eux; nous pensons aussi que la méthode d'approche historique et codicologique, dans le cas des auteurs médiévaux, est plus rationnelle que le relevé mécanique des variantes.

<sup>2</sup> M. TH. D'ALVERNY: Alain de Lille. Textes inédits avec une introduction sur sa vie et ses oeuvres (= Etudes de Philosophie médiévale T. 52), Paris 1965.

<sup>3</sup> M. TH. D'ALVERNY: Deux traductions latines du Coran au moyen âge, in: Arch. Hist. Doctr. Litt. M. A. 16 (1948) 69-131.

Un excellent spécimen de méthode historique est la nouvelle édition des Sentences de Pierre Lombard, dont le P. I. BRADY vient de publier les Prolégomènes et les deux premiers Livres<sup>4</sup>. Peu de textes ont été aussi souvent recopiés; si le P. BRADY avait voulu faire une collation complète, la tâche aurait dépassé les forces d'un seul homme, et l'apparat critique eût été monstrueux.

Il a sagement recensé et étudié les manuscrits du XII<sup>e</sup> et du début du XIII<sup>e</sup> siècle; il a décelé parmi eux ceux qui présentaient des caractéristiques remontant à l'auteur, telle la liste préliminaire des capitula, annoncée dans le prologue, et les rubriques marginales correspondant aux citations des autorités. Cette minutieuse enquête préalable lui a permis d'établir un texte avec un groupe très réduit et consistant de manuscrits; les variantes sont en petit nombre. A défaut de l'original disparu, cette édition paraît bien donner une image fidèle de la forme primitive de l'oeuvre; les gloses ou références ajoutées par Pierre Lombard lors de sa dernière période d'enseignement en 1157-1158 étant insérées en petits caractères.

Sans doute est-il plus facile d'aboutir à un résultat aussi satisfaisant avec un auteur du XII<sup>e</sup> siècle, mieux servi par des copistes conservant encore les bonnes traditions des scriptoria que ne le seront les théologiens du XIII<sup>e</sup> siècle; le P. BRADY a néanmoins donné un exemple sur lequel il serait bon de méditer.

Nous avons dit que la multiplication des copies et l'organisation universitaire de fabrication du livre n'était pas un facteur de progrès en ce qui concerne la transmission fidèle de l'oeuvre d'un auteur, même contemporain. Le système de copie à partir d'un «exemplar» découpé en «pecia», si bien analysé par J. DESTREZ, a des inconvénients particuliers, bien que l'exemplar doive en principe être authentifié par l'Université<sup>5</sup>. L'éditeur qui est obligé de travailler avec des témoins de ce genre a donc besoin d'exercer son sens critique pour déterminer la valeur relative du matériel dont il dispose. Des recherches historiques et une analyse codicologique peuvent en certains cas permettre de déceler des témoins dignes de confiance. De heureux hasards ont conservé quelques autographes, ou quelques exemplaires remontant à l'auteur ou à son entourage immédiat. Pour les

<sup>4</sup> *Petri Lombardi Libri IV Sententiarum*, studio et cura PP. Collegii S. Bonaventurae. III. editio. Pars I: Prolegomena, Pars II: Liber I-II Sententiarum Quaracchi 1971.

<sup>5</sup> J. DESTREZ: Etudes critiques sur les oeuvres de saint Thomas d'Aquin d'après la tradition manuscrite (= Bibliothèque Thomiste. T. 18), Paris 1933; DERS.: *La Pecia*, Paris 1936.

auteurs célèbres, dont l'oeuvre a eu une large diffusion et a été en proie à la copie universitaire, c'est souvent le seul moyen d'arriver à établir un texte fidèle. Les éditeurs de saint Thomas et de Duns Scot, aux prises avec une tradition abondante et confuse ont dû orienter leurs efforts dans ce sens. Vous avez entre les mains le rapport du P. DE CONTENSON sur les travaux de la commission Léonine, mais je souhaiterais insister sur les conclusions du remarquable ouvrage du P. ANTOINE DONDAINE: *Les secrétaires de saint Thomas*<sup>6</sup>.

Il analyse avec lucidité les résultats de l'enquête exhaustive menée par lui-même et ses collègues, qui montrent les difficultés de la tâche, et les inconvénients de la transmission universitaire. Le P. Dondaine et son équipe ont recensé et décrit tous les manuscrits subsistants des oeuvres de saint Thomas, suivant l'exemple des pionniers de «l'Aristoteles latinus».

Cette masse énorme doit être utilisée avec discrimination, aussi les travaux de collation ont-ils été étayés par l'étude des méthodes de travail de l'auteur, et les circonstances de composition des ouvrages. Les éditeurs disposaient heureusement de témoins insignes pour quelques uns d'entre eux: des autographes, et des exemplaires transcrits par les secrétaires du saint sous sa dictée et avec sa révision. C'est le cas des *Quaestiones disputatae de veritate*, et la confrontation du texte authentique avec le reste de la tradition manuscrite a été une révélation fâcheuse pour la qualité de cette dernière. Les conclusions du P. DONDAINE ont une telle importance que nous nous permettons de les rappeler<sup>7</sup>. «Avec l'importante tradition ancienne du *De veritate*, on aurait pu croire que la classification généalogique des manuscrits était assurée d'aboutir à un résultat critique parfait; peu d'ouvrages sont aussi bien représentés, et par tant de témoins contemporains de leur auteur. La preuve est faite qu'il faudra renoncer à un but trop élevé. La raison principale de cet échec est dans le mode de transmission du texte par voie d'exemplaria. C'est en effet une première conséquence de ce mode de propagation que la postérité d'un «exemplar» se résume en celui-ci; sa totalité n'apporte pas plus que lui, sinon par voie de contamination, dont la valeur critique est toujours d'estimation difficile. Et si tous les exemplaria d'une tradition se résument à leur tour dans un seul archétype commun, c'est cet unique témoin que l'on atteindra au terme de la classification des manuscrits...

<sup>6</sup> A. DONDAINE: *Secrétaires de Saint Thomas*. (= *Editores operum S. Thomae de Aquino*), Rom 1956.

<sup>7</sup> Ebd.

Au delà des exemplaria, la hiérarchisation de la tradition aboutit encore à un échec. La présence de l'original du *De veritate* a permis de constater un écart sensible entre son texte et celui de ses descendants, soit qu'il s'agisse de l'archétype de la tradition universitaire, soit des témoins indépendants. Cette fois, la cause de l'imperfection du résultat de l'enquête paraît double; d'une part, la disparition d'un très grand nombre de témoins intermédiaires, qui auraient permis de reconstituer chacun des maillons de la chaîne jusqu'aux sources de la tradition; d'autre part, le phénomène d'instabilité et de contamination réciproque des premières copies issues de l'original. Là où nous possédons cet original, l'insuffisance de la tradition est sans conséquence, où il n'existe plus, elle peut être partiellement réparable, s'il subsiste quelques témoins indépendants; elle est sans remède s'il n'y a plus cette seconde ressource.

Ceci aussi constitue un avertissement, non plus cette fois contre la plus-value illégitime des textes universitaires, mais contre la fausse sécurité que pourrait engendrer la critique d'édition en général. C'est un fait: sans l'original du *De veritate*, la plus exigeante critique aurait ignoré plusieurs milliers de fois qu'elle n'atteignait pas la forme exacte du texte authentique et bien souvent elle risquait d'errer. Il n'y a aucune raison légitime de penser que le cas du *De veritate* de saint Thomas soit unique. On ne peut songer sans trouble aux déformations que les éditions les plus savantes doivent inclure au regard des textes anciens, qui nous furent transmis par de rares et tardives copies. Si la tradition, officielle et indépendante, des écrits de saint Thomas, formée du vivant de leur auteur, laisse place à tant de faiblesses, combien plus sensibles doivent être les défauts et les insuffisances de traditions coupées de leurs origines par des intervalles de plusieurs siècles!

Le cas de saint Thomas, rédigeant ses ouvrages avec plusieurs secrétaires ne peut être généralisé. Il est possible qu'un certain nombre de maîtres aient eu un clerc secrétaire, capable d'écrire sous dictée et de mettre ensuite le texte au net, ou de transcrire un brouillon écrit par leur patron manuscrit sur des fragments de parchemin, mais nous n'avons que rarement d'indications à ce sujet au XIII<sup>e</sup> siècle. Les cas des *Reportationes* est par contre bien attesté. Lorsque plusieurs *Reportationes* existent pour l'enseignement d'un même auteur, les difficultés de l'éditeur sont grandes, à moins que l'auteur, ou son entourage immédiat n'ait eu le temps et la possibilité de rédiger une *ordinatio* revue et corrigée.

La complication de la tradition manuscrite d'un ouvrage est souvent causée par l'existence de différentes rédactions ou de diverses recensions, qui correspondent, soit à des périodes successives d'enseignement de l'auteur, soit à des versions diverses du texte ou des *reportationes*. Le P. J.

RIBAILLIER, qui a entrepris l'édition de la «Summa aurea» de Guillaume d'Auxerre, travail que nous suivons de près depuis dix ans, s'est trouvé aux prises avec des difficultés presque inextricables au premier abord. Il lui a fallu une longue patience pour débrouiller l'écheveau, et nous tenons à rendre témoignage à son «Labor improbus». Nous lui avons demandé de rédiger un résumé des résultats de son enquête au sujet des étapes de la composition de l'oeuvre, et des états successifs de la tradition manuscrite.

La mise en garde du P. DONDAINE au sujet des inconvénients et des déficiences de la tradition universitaire est valable, mutatis mutandis, en ce qui concerne le *Corpus aristotelicum*<sup>8</sup> et les recueils utilisés pour l'enseignement de la médecine. Ces exemplaires, copiés en grandes quantités dans les milieux scolaires par des scribes plus ou moins consciencieux et plus ou moins experts ne peuvent être utilisés pour l'édition qu'avec de grandes précautions, en les confrontant, toutes les fois qu'il est possible, avec des témoins indépendants.

Il y a, de plus, une confrontation à opérer avec une «autorité» de grand poids: nous voulons dire le texte original grec ou arabe, car tant «l'Aristoteles latinus» que «l'Articella médicale» sont constitués par des traductions; le travail de l'éditeur est à la fois facilité et compliqué par ce recours à une instance supérieure. Facilité, car il a un précieux point de repère, qui permet d'apprécier la valeur d'un témoin selon que ses variantes se rapprochent ou s'éloignent de la source. Compliqué, parce qu'il faut repérer cette source; or, la tradition de l'Aristote grec n'est pas simple, et celle de l'Aristote arabe est trop réduite. (Sur ce dernier point, nous nous permettons de vous renvoyer au petit exposé que nous avons fait en 1968 au XII<sup>e</sup> congrès international d'histoire des sciences sur: Les traductions d'Aristote et de ses commentateurs)<sup>9</sup>. Pour les traités de médecine arabes, la situation est déplorable, car fort peu ont été publiés. De plus, l'éditeur doit se familiariser avec la méthode de traduction et le vocabulaire de l'interprète. Enfin, il se trouve souvent en présence d'un autre problème à résoudre: la traduction a pu subir une ou plusieurs révisions, soit pour modifier le style, soit pour l'améliorer en recourant à l'original, et parfois d'après un autre manuscrit. Les différentes recensions sont fréquemment mélangées, ou

<sup>8</sup> Corpus Philosophorum Medii Aevi, Aristoteles Latinus, ed. «Union académique internationale», editioni curandae praesidit L. MINIO-PALUELLO adiuvante, L. BATAILLON, H. J. DROSSAART LULOFS, P. MORAUX, R. A. B. MYNORS et G. VERBECKE.

<sup>9</sup> XII<sup>e</sup> Congrès International d'histoire des sciences. Colloques. Textes des rapports (= Rev. Synth. 89, 1968, n. 42-52), Paris 1968.

pour employer le terme consacré, contaminées, dans une partie des copies subséquentes, les plus honnêtes et les plus utilisables étant celles qui notent »*alia translatio*« en marge.

La présence de Mme DIEM-VUILLEMIN me dispense de m'étendre sur le sujet des éditions de l'Aristote gréco-latin, puisqu'il sera loisible à tous de l'interroger<sup>10</sup>. Je me bornerai à résumer le plus fidèlement possible les principes préconisés par L. MINIO, d'après ce que lui-même a bien voulu me dire. Il est partisan d'utiliser un petit nombre de témoins de la traduction latine, et son expérience lui ayant permis de constater que le texte s'est rapidement corrompu, d'avoir recours de préférence aux plus anciens témoins indépendants. Après quoi, il reste à choisir, par tâtonnement, parmi les manuscrits subsistants de l'Aristote grec celui ou ceux qui se rapprochent le plus du modèle présumé de la traduction, et à comparer les deux textes. L'édition comporte un double apparat; l'un pour marquer les variantes des manuscrits latins retenus comme témoins, l'autre pour indiquer les variantes ou erreurs de la traduction par rapport au texte grec. Le but avoué des éditeurs de l'Aristote latin est de reconstituer le texte du traducteur tel qu'il l'a élaboré, et de ne pas surcharger l'apparat de variantes inutiles. L'on peut se demander, malgré tout, s'il ne serait pas sage de choisir un exemplaire du »*textus receptus*« de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et d'en indiquer les variantes, afin de mettre en garde les historiens de la philosophie contre l'illusion qui les porterait à croire que les grands maîtres des universités médiévales ont eu de »bons« textes entre les mains.

Mme VUILLEMIN s'est très élégamment acquittée d'une tâche assez ardue en éditant la *Metaphysica vetustissima* traduite par Jacques de Venise sur la foi de quatre manuscrits, dont deux de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Elle a poussé le soin jusqu'à reproduire exactement les »lecons doubles« telles qu'elles figurent dans le manuscrit de base, Avranches 232; elles doivent remonter à l'original et marquent les hésitations du traducteur; celui-ci a écrit une alternative en interligne. La présence des lecons doubles sous cette forme peut en effet être considérée comme une bonne indication de la fidélité de la copie, et il est juste de faire remarquer matériellement une telle particularité.

Mme VUILLEMIN a présenté à la suite de la *Vetustissima*, la »*translatio Vetus*«, qui dépend étroitement de la première, mais il est malaisé de déterminer la nature exacte de cette révision. Avec prudence, Mme VUILLEMIN n'a pas voulu tirer de conclusion définitive de son enquête minutieuse; elle

<sup>10</sup> Ibid. Tom 25 I: *Metaphysica* (I-IV. 4) *Translatio Jacobi sive Vetustissima cum Scholiis*. *Translatio Composita sive Vetus*. Ed. G. VUILLEMIN-DIEM, Paris 1970.

a exposé les différentes hypothèses qui pouvaient expliquer la formation de cette version dérivée, qu'elle a surnommée »*composita*«, et a mis sous les yeux des lecteurs le texte clairement présenté de manière à faire apprécier les rapports et les différences des deux versions. Comme nous l'avons dit, la question des traductions successives d'un même texte, ou des révisions d'une première traduction est souvent difficile à élucider.

M. DROSSAART-LULOFS, chargé de l'édition du *De generatione animalium* dans la traduction de GUILLAUME DE MOERBEKE est arrivé à repérer un manuscrit qui contenait un premier essai de traduction<sup>11</sup>; mais il a édité le texte revu et corrigé par Guillaume un peu plus tard, car c'est celui-là qui a été mis en circulation. Il a, de plus, constaté que Guillaume, en revoyant sa traduction, avait utilisé un second manuscrit grec. Le cas de la traduction révisée du point de vue du style latin est assez fréquent, car les traductions littérales du grec et plus encore de l'arabe sont d'une lecture pénible et malaisément intelligibles. N'oublions pas que les textes de philosophie, de mathématiques et de médecine sont destinés à l'étude et à l'enseignement. Les utilisateurs, surtout lorsqu'ils transcrivent eux-mêmes un texte sont tentés d'améliorer leur modèle pour le rendre intelligible, pour éliminer ce qui paraît inutile, ou à ajouter des gloses explicatives. Ceci paraît être arrivé en particulier pour les traductions d'oeuvres médicales.

La méthode à suivre pour établir le texte des traductions arabo-latines dont je me suis occupée plus directement est la même que pour les traductions gréco-latines; l'éditeur doit résoudre des problèmes analogues, en ce qui concerne la confrontation avec l'original, mais il y a une circonstance aggraveante: l'on ne dispose que de peu d'éditions arabes, et la tradition manuscrite est mal connue. Parfois, l'original n'a pas été encore retrouvé; en ce cas, l'éditeur ne peut exécuter qu'une oeuvre provisoire avec quelques points d'interrogation.

Mlle S. VAN RIET, qui vient de terminer l'édition du *De anima* d'Avicenne était relativement favorisée sous ce rapport, car il existe deux éditions récentes du texte arabe<sup>12</sup>; l'une d'entre elles, due à F. RAHMAN, utilise plusieurs manuscrits. Aucun d'entre eux ne correspond exactement au manuscrit qui a dû servir aux traducteurs du XII<sup>e</sup> siècle, mais les divergences sont minimales, et la comparaison a été suivie, avec l'indication dans un apparat critique distinct des résultats de la confrontation.

<sup>11</sup> Ibid. Tom. 17 II: *De Generatione Animalium*. *Translatio Guillelmi de Moerbeke*. Ed. H. J. DROSSAART-LULOFS, Paris 1966.

<sup>12</sup> Avicenna Latinus. *Liber de Anima seu Sextus de Naturalibus*. Partes I-III. Edition critique par S. VAN RIET, 1972; Partes IV-V, Leiden 1968.

La principale difficulté du travail préliminaire à l'édition est venue de l'existence de variantes importantes qui indiquent une révision du texte. Mlle VAN RIET les a mises en évidence en les qualifiant de «leçons doubles», mais elles ne sont pas de même nature que celles qu'a notées Mme VUILLEMIN dans la *Metaphysica vetustissima*; il ne semble pas qu'elles soient primitives. La tradition manuscrite se divise en deux branches, que Mlle VAN RIET a appelées A et B par rapport à ces variantes, avec un certain nombre de témoins plus ou moins contaminés. Les variantes affectent surtout le premier livre de l'ouvrage. Certaines de ces leçons différentes, qui vont parfois jusqu'au remaniement complet d'une phrase, témoignent que la révision a été exécutée en se reportant au texte arabe. Il nous paraît probable que la révision a été exécutée sur place, c'est à dire à Tolède, par les mêmes traducteurs, sans doute sous la forme de corrections marginales et interlinéaires, ce qui expliquerait l'existence de nombreux manuscrits contaminés. Mlle VAN RIET a exposé les faits en s'abstenant de tirer des conclusions hasardeuses; elle a collationné et classé les manuscrits, séparé les témoins de la version A et de la version B, noté les manuscrits plus ou moins contaminés. Elle a choisi d'éditer la version B, pour laquelle elle disposait d'un excellent manuscrit complet, en notant les variantes de l'autre version dans l'apparat latin, mais elle les a mises en valeur dans sa préface, et a d'autre part donné en regard le texte intégral des deux versions pour les principaux passages divergents des livres I, II et III. Pour les livres IV et V, les «leçons doubles» étaient rares. Ceci nous paraît un motif supplémentaire de croire que la révision est due aux traducteurs primitifs, ceux-ci ayant pris de l'expérience. L'on constate, d'après ce cas, que l'éditeur ne peut se contenter d'un travail mécanique pour relever les variantes des manuscrits et les classer; s'il veut faire un choix judicieux, il doit se rendre compte de la nature des variantes, et distinguer celles qui ont une signification propre et témoignent d'une étape importante dans la constitution du texte.

Conformément aux normes de l'Aristote latin, et de l'Averroès latin, un index complet arabo-latin et latino-arabe est joint à l'édition d'Avicenne. Pour le second volume paru (qui comprend la première partie de l'ouvrage), Mlle VAN RIET a eu recours à l'informatique. La préparation et la mise en forme lui ont demandé autant de temps que celui qui avait été requis pour l'index du premier volume exécuté suivant les méthodes anciennes; néanmoins, elle estime que l'ordinateur peut éviter des erreurs, car les anomalies sont mises en évidence, et des omissions, puisqu'il absorbe le texte intégral.

Nous devons ajouter que la tradition manuscrite du *De anima* d'Avicenne est relativement bonne; ce texte a été souvent copié, mais les deux philosophiques du grand médecin étaient en marge de l'enseignement universitaire; je n'ai pas remarqué de manuscrits à l'exception de quelques exemplaires subsistants<sup>13</sup>. De ce fait, il a échappé aux altérations qui engendrent la multiplication commerciale des copies. La traduction que fit le grand médecin et philosophe chrétien du IX<sup>e</sup> siècle, Qusta ibn Lûqa, intitulée en latin *De differentia spiritus et animae* a été annexée au *Corpus aristotelicum*; elle figure dans la plupart des exemplaires du *Corpus vetustius*, et dans une partie de ceux du *Corpus recentius*. Il y a, de ce fait, plus de cent manuscrits subsistants.

Nous avons été amenée à nous charger de faire une édition, pour compléter l'ouvrage de notre cousin, le P. ANDRÉ D'ALVERNY, savant orientaliste, qui avait préparé une édition critique du texte arabe; il est mort brusquement à Beyrouth avant d'avoir pu terminer son oeuvre, du moins en ce qui concernait le latin. Pour celui-ci, il existe bien une édition publiée par Barach il y a près d'un siècle, mais cet érudit n'avait alors à sa disposition qu'une partie minime des documents. Les méritants auteurs du prologue et des Codices de l'Aristoteles latinus ont distingué une *translatio Hispalensis* et une *translatio anonyma*, différenciées par quelques variantes importantes<sup>14</sup>. L'examen d'un certain nombre de témoins nous oblige à infirmer cette assertion. Il y a une traduction primitive, qui porte le nom de Johannes Hispalensis dans une partie des manuscrits de l'une comme de l'autre recension, et qui a dû être exécutée en Espagne dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, car elle est dédiée à l'archevêque Raymond de Tolède. Les variantes décelées dans une des branches de la tradition manuscrite sont des modifications stylistiques, avec suppression de formules considérées comme inutiles, telles la salutation du début *honoret te Deus!* Nous ne croyons pas qu'il s'agisse d'une véritable révision.

Notre intention étant de donner une édition provisoire, si possible proche de la source, puisque l'un des buts de la publication est d'établir un index complet arabo-latin et latino-arabe, nous nous sommes efforcés de trouver des exemplaires antérieurs à la constitution du *Corpus aristotelicum* ou indépendants de ce *Corpus*, c'est à dire transcrits isolément. La tâche a été simplifiée, grâce à la survivance d'un précieux témoin du XII<sup>e</sup> siècle, con-

<sup>13</sup> M. TH. D'ALVERNY: *Avicenna Latinus. Codices I-XI*, in: *Arch. Hist. Doctr. Litt. M. A.* (1961-1972).

<sup>14</sup> *Aristoteles Latinus. Codices* (...) Pars Prior, Rom 1939, Brügge-Paris 1957; Pars Posterior, Cambridge 1955; *Supplementa altera*, Brügge-Paris 1961.

servé actuellement à la National Library of Scotland, Edinburgh. Il provient de la bibliothèque du chapitre de Durham, à laquelle il avait été légué à la fin du XII<sup>e</sup> siècle par un médecin, maître Herbert. C'est une petite collection de traités médicaux, qui paraissent transcrits avec soin. Dans le traité de Costa ibn Luca, les fautes d'inattention sont rares. Il y a cependant quelques *homoioleuton*, et quelques mots omis. Heureusement, nous avons trouvé au British Museum un manuscrit du début du XIII<sup>e</sup> siècle dans lequel le texte du *De differentia* était très proche de celui du manuscrit d'Edinburgh. Ceci a permis de combler quelques lacunes avec un témoin de la même tradition et relativement ancien. Un autre témoin, du XII<sup>e</sup> siècle, se trouve à la bibliothèque d'Avranches; un quatrième, des environs de 1200, a été découvert à la bibliothèque capitulaire de Tolède; il est malheureusement incomplet, car c'est un feuillet isolé qui contient seulement la première moitié du texte. Nous avons commencé à établir le texte sur ces bases volontairement réduites, en collationnant par surcroît quelques témoins du *Corpus vetustius* de l'Aristote latin, et un témoin indépendant de la recension abrégée pour noter leurs variantes dans l'apparat latin. L'étude de la méthode de traduction, littérale et généralement correcte avait été faite par ANDRÉ D'ALVERNY; nous n'aurons que peu de remarques à ajouter. Le rapport du texte latin avec l'original arabe offre certaines difficultés, car le traducteur a utilisé un témoin plus ancien que ceux qui subsistent actuellement. Il a conservé le nom d'Empédocle: Ambaducliz ou Bendecliz, cité par Costa ibn Luca en compagnie de Platon, d'Aristote, de Galien et de Théophraste; ce nom a disparu dans les manuscrits arabes plus récents. De même, la malformation subie par le Phedon de Platon, devenu *Cadon* en latin, provient de la confusion facile du *fa* et du *qaf* arabes, alors que les manuscrits actuellement connus du texte arabe de Costa portent: *badon*. Si donc l'arabe peut servir de pierre de touche pour authentifier le texte transmis par le manuscrit de Durham-Edinburgh, ce dernier peut servir à améliorer quelques détails de l'édition arabe.

Dans une édition bilingue, l'apparat critique ne doit pas prendre la même ampleur que dans l'édition d'une traduction isolée, puisque le lecteur a sous les yeux l'original et la traduction; on peut se contenter d'indiquer les cas dans lesquels la traduction latine suit les leçons d'un manuscrit arabe rejetées parmi les variantes; il convient, d'autre part, d'indiquer les contresens ou erreurs manifestes; ceci en ce qui concerne la comparaison des deux textes; les variantes intrinsèques de la tradition latine étant régulièrement relevées. Pour bien faire, il aurait fallu examiner l'ensemble de la collection des manuscrits subsistants; or, nous n'avons pu en étudier qu'u-

ne trentaine, et collationner, au moins partiellement, une dizaine. Nous ne croyons pas que l'examen d'autres exemplaires du *Corpus aristotelicum* pourrait apporter grand' chose, sinon des variantes supplémentaires sans intérêt; cependant, il est fort possible que des témoins indépendants du traité soient découverts dans l'avenir; il reste donc du travail pour un successeur désireux de présenter une édition véritablement critique.

La présence de la recension légèrement abrégée et modifiée du petit traité de Costa ibn Luca montre assez bien les libertés que prennent les médecins et les «artistes» vis à vis des textes qu'ils souhaitent utiliser; du moins avons-nous eu la chance de trouver des témoins qui nous semblent valables, et de pouvoir les confronter avec soin. Le cas des Aphorismes du médecin de Bagdad Yahya ibn Masawayh est beaucoup plus mauvais. Masawayh a été connu en latin sous le nom de Mesue, dans ses autres ouvrages, mais il a été affublé pour celui-ci, d'une appellation qui prête à confusion: Iohannes Damascenus. Jean est bien l'équivalent du Yahya, mais ce Jean-là n'a pas vécu à Damas. L'édition du texte arabe et de la traduction latine médiévale est préparée en collaboration par M.-G. TROUPEAU, directeur à l'Ecole des Hautes Etudes, excellent arabisant qui connaît en outre le latin et le grec, une jeune historienne, Mlle D. JACQUART, et moi-même. Les manuscrits arabes subsistants sont peu nombreux et de qualité apparemment médiocre. Le texte latin a été souvent recopié, notamment dans les recueils médicaux constitués en Italie et à Montpellier; il est inclus dans plusieurs exemplaires de l'Articella, accompagnant les Aphorismes d'Hipocrate. La plupart des témoins sont du XIII<sup>e</sup> et surtout du XIV<sup>e</sup> siècle. Il existe cependant un témoin du XII<sup>e</sup> à la bibliothèque d'Avranches dans le fameux manuscrit 232 qui contient aussi la *Metaphysica vetustissima*. Malheureusement, le savant clerc qui a transcrit ou fait transcrire le texte s'est contenté d'un florilège, et une partie des Aphorismes manquent. Ce fragment est cependant précieux, car sans lui nous ignorerions jusqu'à l'époque probable de la traduction anonyme; il fournit un *terminus ad quem*. D'autre part, le texte est assez proche de l'arabe; ce fragment peut donc servir de repère pour apprécier la valeur respective des autres témoins. Nous disons: assez proche, car le traducteur, lorsque son original offrait des difficultés, paraît s'être contenté d'une adaptation plus ou moins approximative. Les copistes latins ont également manifesté une grande liberté vis à vis du texte, et la tradition manuscrite qui est examinée intégralement est d'une variété inquiétante. Nous craignons d'être obligés de nous contenter d'un pis-aller, c'est-à-dire de prendre comme base l'un des manuscrits complets qui s'éloignent le moins de l'arabe et du manuscrit d'Avranches, et de publier intégralement en bas de page le texte fragmentaire de celui-ci.



Nous avons cité ces quelques exemples pour montrer qu'il est un peu imprudent d'édicter des normes générales et bien fixées pour la préparation des éditions, puisque suivant les textes et les époques les éditeurs se trouvent obligés de varier quelque peu la méthode d'approche et la manière d'utiliser les documents qu'ils ont pu réunir. Bien que nous soyons pleins de respect pour les maîtres de la *Theorica*; nous en sommes encore, pour notre part, au stade plus modeste de la *Practica*.

a 147407

## L'ÉDITION CRITIQUE DES OEUVRES DE S. THOMAS D'AQUIN PRINCIPES, MÉTHODES, PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

PIERRE MARIE DE CONTENSON, O. P.<sup>1</sup>

### *I. Remarques préliminaires*

#### *1. Considérations de méthode*

Parlant en mon nom propre, mais exprimant un avis que je sais partagé par tous ceux qui collaborent à l'édition critique des oeuvres de S. Thomas d'Aquin, je voudrais tout d'abord souligner que, selon nous, chaque entreprise d'édition critique constitue un cas singulier. En chaque cas, en effet, la personnalité de l'auteur, la nature de l'oeuvre, le contexte historique et social, et bien d'autres facteurs encore, déterminent un type particulier d'élaboration et de diffusion, donc une tradition manuscrite propre au cas considéré. On ne peut par conséquent extrapoler d'un cas à un autre sans beaucoup de prudence et de réserve. Ainsi, il nous paraît impossible d'édifier une théorie générale de l'édition critique qui s'appliquerait telle quelle à toute édition de texte.

Dans le cas de l'oeuvre de S. Thomas d'Aquin, nous avons pu de fait constater que l'édition de chacun de ses textes nous pose des problèmes originaux et oblige à chaque fois à adapter ou même à transformer les méthodes et les procédés. Il reste cependant que les volumes récemment parus, ou à paraître prochainement dans l'édition des *Opera omnia*, suivent tous avec plus ou moins de rigueur des normes générales, recourent à des méthodes identiques ou analogues, et finalement visent à être la mise en application d'une certaine conception très précise de ce que devrait tendre à réaliser l'édition critique des oeuvres de S. Thomas d'Aquin.

Il est impossible de rappeler ici les expériences successives et le développement progressif des moyens et des techniques qui ont conduit les éditeurs

---

<sup>1</sup> P. de Contenson ist am 7. Juli 1976 unerwartet verstorben. Für die Ausführung der Korrekturen haben wir P. B. G. Guyot, O. P., Editori di San Tommaso, Collegio San Bonaventura, Grottaferrata, herzlich zu danken. Die Herausgeber.